# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOULIGNY

#### Séance du vendredi 12 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bouligny s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale en date du huit avril deux mille dix-neuf, sous la Présidence de Monsieur Eric BERNARDI, Maire.

#### PRESENTS:

MM Eric BERNARDI, Maire - Noël BERTRAND, Adjoint - Nicolas CHARPENTIER, Adjoint - Gérard SARAGONI, Adjoint - Raymond KONIECZNY, Conseiller Municipal - Roger NOBLET, Conseiller Municipal - Gérard FISCHESSER, Conseiller Municipal - Jean Michel BRUSCO, Conseiller Municipal - Jean-Louis PEDROTTI, Conseiller Municipal.

Mmes Janine ROUVELIN, Adjointe - Frédérique BORKOWSKI, Adjointe - Diana QUENT, Adjointe - Michèle ARCANGELI, Conseillère Municipale - Elvira BERTELLE, Conseillère Municipale - Muriel DELOGU, Conseillère Municipale - Christiane RYMDZIONEK, Conseillère Municipale - Viviane MAGI, Conseillère Municipale - Karine RIGOULET, Conseillère Municipale.

#### **ABSENTS REPRESENTES:**

M Sébastien IGEL, Conseiller Municipal par Mme Diana QUENT, Adjointe. Mme Myriam KINTZINGER, Conseillère Municipale par M Jean-Louis PEDROTTI, Conseiller Municipal.

#### **EXCUSES:**

M Philippe CAUQUIS, Conseiller Municipal.

Mme Anne-Marie DONETTI, Conseillère Municipale.

#### ABSENTE:

Mme Sylvie SCHNEIDER, Conseillère Municipale.

Le quorum étant atteint, Madame Diana QUENT est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice: 23

Le compte-rendu de la séance du 27 mars 2019 a été adopté.

Le Maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance à la porte de la Mairie le 16 avril 2019 et transmis au contrôle de légalité le 17 avril 2019

#### Ordre du jour :

20190412/01 Compte Administratif 2018
20190412/02 Compte de Gestion 2018

20190412/03 Affectation du Résultat

**20190412/04** Vote des taux communaux 2019

20190412/05 Budget Primitif 2019

20190412/06 Subventions 2019 accordées à des associations20190412/07 Subventions 2019 accordées à d'autres bénéficiaires

20190412/08 Subventions 2019 accordées aux établissements d'enseignement

20190412/09 Subvention 2019 au CCAS.

#### **INFORMATIONS DU MAIRE:**

- Monsieur le Maire s'excuse pour l'envoi tardif des documents budgétaires en raison d'une modification de dernière minute à la demande de la DGFIP.
- <u>Rappel</u>: les élections Européennes auront lieu le 26 mai prochain. Nous avons besoin d'élus pour tenir les bureaux de vote.
- Le 11 avril, nous avons été victimes d'actes de vandalisme à l'espace Mandela par des adolescents (détérioration du garde-corps du podium, d'une partie de la main courante pour l'accès au podium, briques barbecue lancées sur le toit)
   Un rendez-vous a été pris mardi 16 avril pour porter plainte.
- Une réunion du Conseil Syndical du SICOM a eu lieu mercredi 10 avril pour le vote du Budget. Il apparaît que la TEOM va augmenter de + de 12 % suite au nouveau marché passé. Les élus de Bouligny ont voté « contre » le budget.
   Une information sera communiquée à la population afin d'expliquer cette augmentation.
- Monsieur le Préfet de la Meuse nous a fait parvenir la synthèse des contributions recueillies dans les cahiers citoyens ou exprimées lors des débats dans le département. Ce document va être transmis à tous les membres du Conseil Municipal.
- Prolongation du congé Longue maladie de Françoise SCARPELLI jusqu'en octobre 2019.

Présentation détaillée du Compte Administratif 2018 et du Budget Primitif 2019 par Nicolas CHARPENTIER.

<u>Gérard FISCHESSER</u>: voudrait savoir si le balayage des rues sera réalisé par une entreprise comme l'année précédente. Il constate qu'une dépense de 5 000 € a été faite pour la réparation de la balayeuse appartenant à la Commune.

<u>Noël BERTRAND</u>: cette prestation n'a pas été concluante car la balayeuse utilisée n'était pas adaptée à la géométrie de nos rues, notamment rue de la Libération. Sera fait par notre Service Technique.

#### Eric BERNARDI:

- L'Etat a prévu une augmentation de 2,2 % des bases d'imposition sur toutes les taxes.
- La Dotation Solidaire Rurale va augmenter; Bouligny étant chef-lieu de canton, un rééquilibrage va être réalisé avec Spincourt (ancien chef-lieu de canton).
- L'Etat a prévu, pour les années à venir, une baisse des dotations équivalant à 13 milliards d'euros sur l'ensemble des Communes.

<u>Gérard FISCHESSER</u> souligne que les montants attribués en « Réserves » ne sont pas des dépenses imprévues et que toutes dépenses imprévues doivent faire l'objet d'un virement de crédit, soumis au Conseil Municipal.

<u>Eric BERNARDI</u> comprend tout à fait et demande s'il souhaite qu'une modification soit effectuée. Gérard FISCHESSER ne souhaitant pas rectifier; Eric BERNARDI rappelle néanmoins que le crédit porté au budget pour dépenses imprévues, tant en section d'Investissement qu'en section de Fonctionnement ne peut excéder 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelle de la section.

A voir pour l'an prochain.

# N°20190412/01 <u>Compte Administratif 2019</u>:

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2018 qui s'établit comme suit :

#### Section de Fonctionnement :

Dépenses : 2 274 859,90 Euros Recettes : 4 178 311,74 Euros

Résultat de l'exercice : 1 903 451,84 Euros

### **Section d'Investissement:**

Dépenses : 556 864,73 Euros Recettes : 265 729,95 Euros

Résultat de l'exercice : - 291 134,78 Euros

Ce qui représente un excédent global pour l'exercice 2018 de 1 612 317,06 Euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DESIGNE** Madame Janine ROUVELIN, 1<sup>er</sup> adjoint pour présider la séance, Monsieur le Maire s'étant retiré avant le vote.

APPROUVE le Compte Administratif 2018.

Pour: 19 Abstention: 0 Contre: 0

## N°20190412/02 Compte de Gestion 2018 :

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le Compte de Gestion 2018 établi par Madame le Comptable Public d'Etain.

Pour: 20 Abstention: 0 Contre: 0

# N°20190412/03 Affectation du Résultat :

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal,

Après avoir constaté que le Compte Administratif 2018 présente un excédent de Fonctionnement de clôture de 1 903 451,84 Euros et un déficit d'Investissement de clôture de - 291 134,78 Euros,

**DECIDE** à l'unanimité d'affecter la somme de 291 134,78 Euros à l'article R 1068 du Budget Primitif 2019.

Le solde, soit 1 612 317,06 Euros, est repris à l'article R 002 du Budget Primitif 2019 en recettes de Fonctionnement.

**REPORTE** le déficit d'Investissement de clôture de - 291 134,78 Euros à l'article D 001 du Budget Primitif 2019 en dépenses d'Investissement.

PRECISE qu'il n'y a pas de restes à réaliser 2018.

Pour: 20 Abstention: 0 Contre: 0

#### N°20190412/04 Vote des taux communaux 2019 :

7 - Finances locales 7.2 Fiscalité

Sur proposition de Monsieur le Maire après consultation de la commission des finances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE** d'appliquer les taux communaux suivants pour l'année 2019 :

Taxe d'Habitation 20,06 % Taxe Foncière (bâti) 35,87 % Taxe Foncière (non bâti) 83,89 %

Abstention: 0 Contre: 0 Pour: 20

N°20190412/05 **Budget Primitif 2019:** 

7 – Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2019 qui s'équilibre comme suit : (voté par chapitre en Fonctionnement et par opération en Investissement)

Section de Fonctionnement :

4 153 198,06 Euros Dépenses :

4 153 198,06 Euros Recettes:

Section d'Investissement :

Dépenses : 1 796 447,78 Euros Recettes:

1 796 447,78 Euros

Pour: 20 Abstention: 0 Contre: 0 N°20190412/06 : <u>Subventions 2019 accordées à des</u> associations :

7 – Finances locales 7.5 Subventions

ASSOCIATIONS DIVERSES		
Harmonie	5 000	
Harmonie (Ecole de Musique)	2 300	
Comité des Fêtes	18 000	
Les Pêcheurs Boulinéens	1 100	
Scrabble de Bouligny	200	
Amicale des Sapeurs-Pompiers + JSP	1 100	
Vétérans de la Pétanque	50	
Vétérans du Foot	50	
Top Loisirs	60	
Bouligny Colore la Vie	200	
CREA	200	
ABC	60	
Total	<u>28 320</u>	

ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Football Club du Bassin Piennois	3 520
Tennis Club Bouligny Pôle Piennois	1 190
RCB Lyonnaise	410
Boule Lyonnaise des Mines de Bouligny	380
Gymnastique Volontaire	320
UNSS Collège	1 200
Judo Baroncourt	280
Arc Club Bouligny	1 145
Karaté Spincourt	30
BC Tucquenois	125
La Victoria de Mont-Bonvillers	70
Total	<u>8 670</u>

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES		
FNDIRP (Fédération des déportés et résistants)	100	
FNACA (Anciens d'Algérie)	200	
UFAC (Union Française des Anciens Combattants)	200	
Souvenir Français	100	
ACPG CATM	200	
Total	800	
Total Général	<u>37 790</u>	

Pour: 20 Abstention: 0 Contre: 0

# N°20190412/07 <u>Subventions 2019 accordées à d'autres</u> bénéficiaires :

7 – Finances locales 7.5 Subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

### **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

Syndicat CGT des retraités Mine de Joudreville	400
Syndicat retraités veuves et invalides Bouligny	400
Syndicat CGT des personnels actifs et retraités du Canton de Bouligny	300
AROEVEN	115 000
Mission Locale	2 750
Foyer Jacques Duclos (Piennes)	50
Défense contre le rat musqué	30
Structure multi-accueil coccinelle de Piennes	1 500
Maison de retraite Victor Bonal	400
APF France Handicap	100
Association Arc en ciel de Joeuf	100
Association DYNAM'HAUT d'Audun-le-Roman	400
Association Art en Stock de Joudreville	300
Comité des Fêtes de Tucquegnieux (1 <sup>er</sup> mai)	400
Total	<u>122 130</u>

Pour: 20 Abstention: 0 Contre: 0

# N°20190412/08 <u>Subventions 2019 accordées aux</u> établissements d'enseignement :

7 - Finances locales 7.5 Subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

#### **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

		4.470
Coopérative scolaire Collège pour voyage		1 470
Coopérative scolaire Collège pour théâtre		500
Coopérative scolaire Robespierre		800
Coopérative scolaire RASED		400
	Total	<u>3 170</u>

Pour: 20 Abstention: 0 Contre: 0

# N°20190412/09 Subventions 2019 au CCAS:

7 - Finances locales 7.5 Subventions

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE** d'attribuer au CCAS une subvention de 15 000 € (quinze mille euros).

Pour: 20 Abstention: 0 Contre: 0

#### Remarques

<u>Gérard FISCHESSER</u> : l'entreprise Eurovia a fortement abîmé le chemin jaune suite aux passages répétés de ses camions.

<u>Noël BERTRAND</u>: suite aux multiples dépôts sauvages sur le chemin jaune, une caméra été installée.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h30

Mairie de BOULIGNY - Séance du Conseil Municipal du 12 avril 2019